

Préprogramme thématique 1ères Assises nationales du Sport et des Territoires - 2012

Jeudi 8 novembre 2012
Cité | Centre de Congrès | de Lyon
8h30 – 17h00

8h30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS / ESPACE CAFE

9h30 – 10h : MOT D'ACCUEIL

10h – 11h15 : PREMIERE TABLE RONDE

« Politiques publiques sportives : Quelles priorités pour les Territoires ? »

Depuis de nombreuses années, les collectivités territoriales, en lien avec l'Etat et en étroite association avec le mouvement sportif, sont devenues des acteurs à part entière du sport. Ce rôle de premier plan se caractérise par un fort ancrage territorial et un volontarisme des élus. Créateur de richesses, outil d'aménagement du territoire, de valorisation patrimoniale et touristique, levier social et élément indispensable des politiques d'éducation : quelles sont les nouvelles priorités de l'action publique en matière sportive ?

11h30 – 12h45 : DEUXIEME TABLE RONDE

« Le modèle économique des financements publics du sport en France est-il soutenable ? »

La France a un modèle original au sein de l'Union Européenne avec un financement public global du sport à hauteur de 43%. Les collectivités territoriales sont les premiers financeurs devant l'Etat, la part des ménages restant la plus conséquente. A la veille d'une nouvelle réforme des collectivités territoriales, quel est l'impact économique pour les acteurs locaux en matière sportive ? Quel regard portent ces acteurs sur la mise en cohérence du financement public avec les besoins et exigences locales ?

13h – 14h15 : COCKTAIL DEJEUNATOIRE

14h30 – 16h15 : TROISIEME TABLE RONDE

« Quel pacte territorial pour le développement du sport ? »

Dans un contexte de préparation d'un nouvel acte de décentralisation, où la poursuite d'une intervention conjointe et l'exercice de la clause de compétence générale des collectivités se sont vus maintes fois questionnés, comment repenser l'action locale en matière sportive ? Comment envisager l'optimisation de l'intervention publique dans un contexte budgétaire national de plus en plus contraint ? Au-delà des aspects organisationnels, c'est la question du sens de l'action publique et la redéfinition des stratégies territoriales qui sont posées aux élus locaux comme au mouvement sportif.

16h30 – 17h : Clôture par Madame Valérie FOURNEYRON, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.